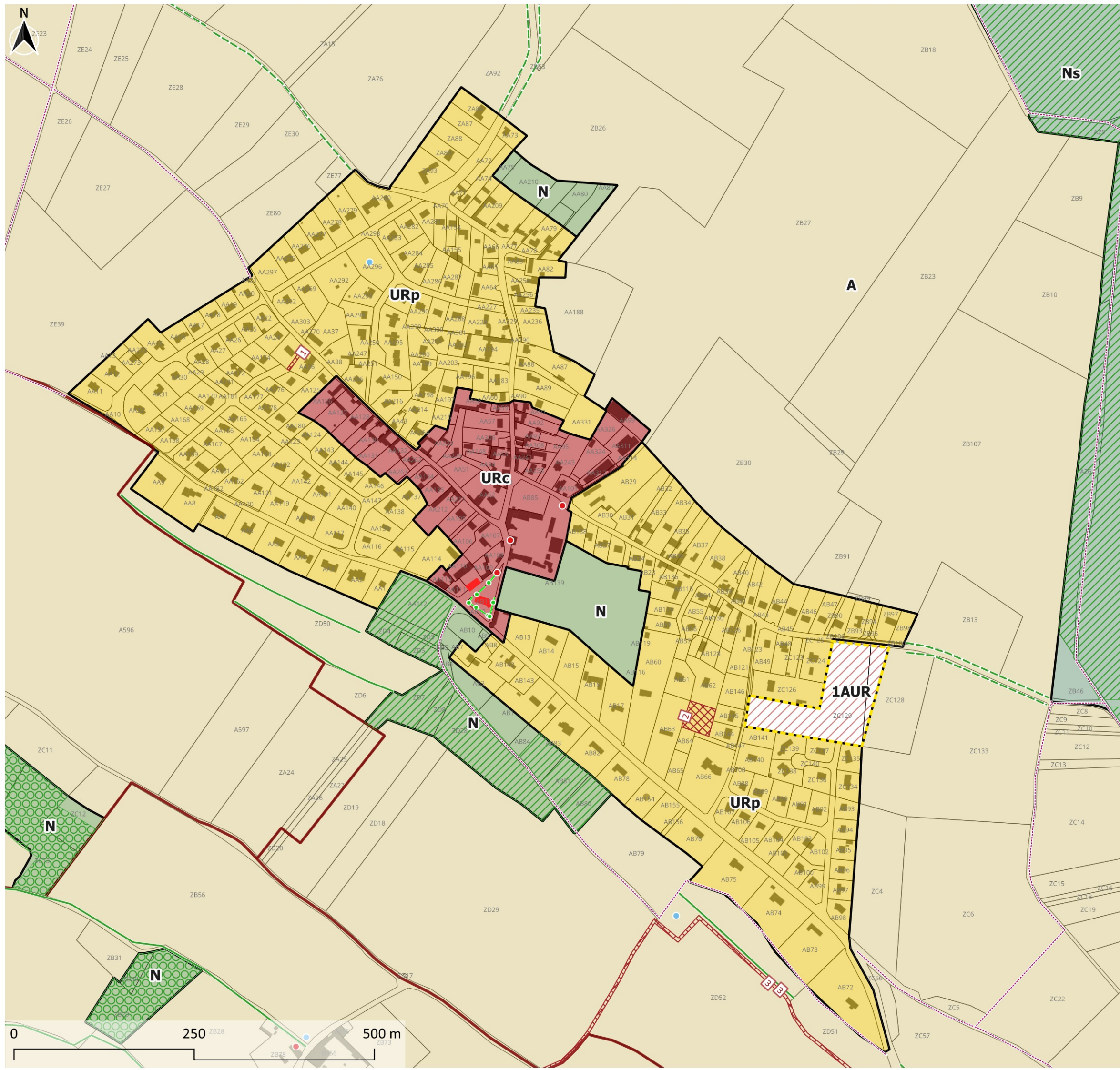




Commune(s) de LE MONT ST ADRIEN

PLAN n°68

5.1.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

ZOOM 5000e

Version d'approbation

ZONES ET SECTEURS

1AUBa1 : Zone à urbaniser destinée à accueillir préférentiellement des activités de production industrielle et artisanale des zones industrielles n°1 et n°2, zone de l'avelon, de la Vatine, du Tilloy...

1AUBa2 : Zone à urbaniser destinée à accueillir préférentiellement des activités de production industrielle et artisanale de la zone des Champs Dolents

1AUBa3 : Secteur de la zone 1AUBa1**PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES**Alignements d'arbres à conserver (L.151-19 du code de l'urbanisme)**FOND DE CARTE**